

Calendrier de chasse – saison 2022-2023

calendrier établi sous réserve de modifications : voir site ONF : www.onf.fr



Forêt domaniale de Coat-An-Noz

0 290 580 1 180 Mètres



Agence de Bretagne
Carte réalisée le 5/09/2022

Scan 250, ©IGN, Paris, 2006 - Reproduction interdite

Jours de chasse à tir gros gibier /petit gibier (sauf bécasse) :

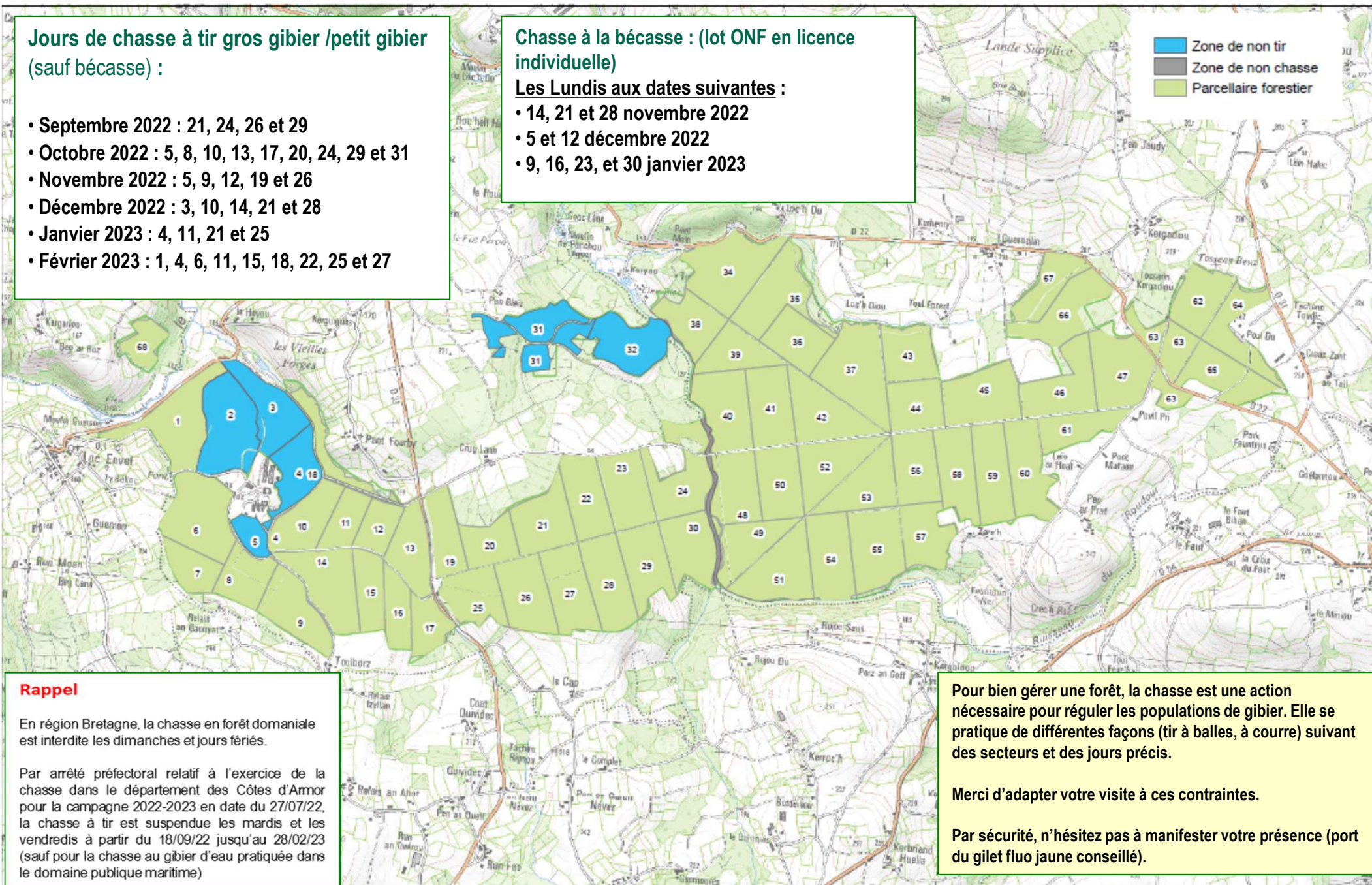
- Septembre 2022 : 21, 24, 26 et 29
- Octobre 2022 : 5, 8, 10, 13, 17, 20, 24, 29 et 31
- Novembre 2022 : 5, 9, 12, 19 et 26
- Décembre 2022 : 3, 10, 14, 21 et 28
- Janvier 2023 : 4, 11, 21 et 25
- Février 2023 : 1, 4, 6, 11, 15, 18, 22, 25 et 27

Chasse à la bécasse : (lot ONF en licence individuelle)

Les Lundis aux dates suivantes :

- 14, 21 et 28 novembre 2022
- 5 et 12 décembre 2022
- 9, 16, 23, et 30 janvier 2023

- Zone de non tir
- Zone de non chasse
- Parcellaire forestier



Rappel

En région Bretagne, la chasse en forêt domaniale est interdite les dimanches et jours fériés.

Par arrêté préfectoral relatif à l'exercice de la chasse dans le département des Côtes d'Armor pour la campagne 2022-2023 en date du 27/07/22, la chasse à tir est suspendue les mardis et les vendredis à partir du 18/09/22 jusqu'au 28/02/23 (sauf pour la chasse au gibier d'eau pratiquée dans le domaine public maritime)

Pour bien gérer une forêt, la chasse est une action nécessaire pour réguler les populations de gibier. Elle se pratique de différentes façons (tir à balles, à courte) suivant des secteurs et des jours précis.

Merci d'adapter votre visite à ces contraintes.

Par sécurité, n'hésitez pas à manifester votre présence (port du gilet fluo jaune conseillé).